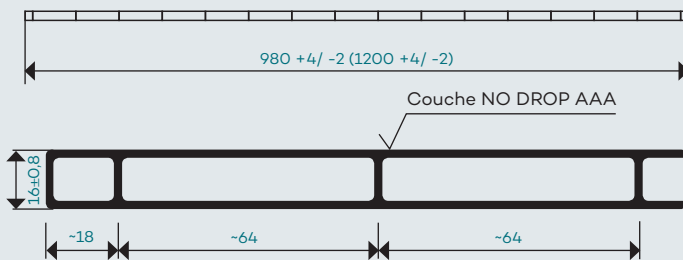


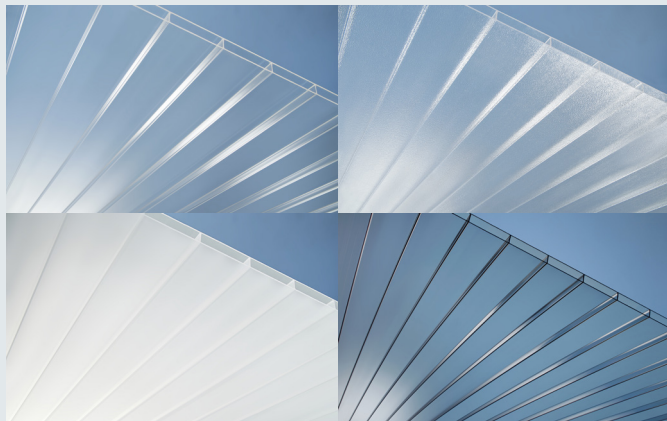


PLEXIGLAS® Plaque double paroi alvéolaire

PLEXIGLAS® Resist AAA SDP 16/980 (1200)-64



Coupe transversale de la plaque PLEXIGLAS® Resist AAA SDP 16-64
(cotes en mm)



Produit

La double plaque alvéolaire PLEXIGLAS® Resist AAA SDP 16-64 est une plaque réduisant les adhérences, très translucide et résistant durablement aux intempéries. Elle est composée de verre acrylique modifié pour résister aux chocs (polyméthacrylate de méthyle, PMMA).

Propriétés

Outre les propriétés connues, testées et éprouvées du PLEXIGLAS®, parmi lesquelles :

- une transparence et une brillance exceptionnelles
- une très grande résistance aux intempéries
- une grande facilité de mise en œuvre
- une dureté de surface élevée
- une aptitude au recyclage à 100 %,

les plaques PLEXIGLAS® Resist AAA SDP 16-64 présentent les particularités suivantes :

- Grâce à un écartement des alvéoles de 64 mm, elles offrent une transparence comparable à celle du verre.
- Elles peuvent réduire les adhérences, à la surface des plaques, des encrassements dus par exemple à la poussière, au pollen, à la mousse ou aux algues.
- Elles peuvent réduire sensiblement le travail de nettoyage.
- Elles comportent un revêtement Anti-Adhesion-Application totalement atoxique et biologiquement neutre.
- Elles présentent une résistance exceptionnelle aux UV, avec une garantie de 30 ans contre le jaunissement¹.
- Elles offrent une excellente protection contre le rayonnement UV trop nocif.
- Elles sont d'une utilisation sûre et facile.
- Elles aident à faire des économies d'énergie et à minimiser les émissions de CO₂.
- Elles résistent à la grêle, avec une valeur énergétique de 1 joule garantie pendant 10 ans.
- Elles sont disponibles en différentes couleurs.

¹ Concerne les plaques alvéolaires en PLEXIGLAS® incolores, conformément à la déclaration de garantie



PLEXIGLAS®

Plaque double paroi alvéolaire

Applications

Grâce à ces propriétés, les plaques PLEXIGLAS® Resist AAA SDP 16-64 conviennent tout particulièrement pour :

- les toits de terrasses
- les abris pour voitures (carports)
- les auvents
- les vérandas
- les serres
- les jardins d'hiver
- les bandes lumineuses
- les façades

Pose

Pour la pose des plaques PLEXIGLAS® Resist AAA SDP 16-64, la directive de mise en œuvre suivante est à disposition :

- Notice de pose des plaques en PLEXIGLAS® alvéolaires, ondulées et massives (No. de référence 311-8)

Formes de livraison

Les plaques PLEXIGLAS® Resist AAA SDP 16-64 sont disponibles dans les formats suivants :

- Longueur : 2000 – 7000 mm
- Largeur : 980 mm, 1200 mm
- Couleurs : incolore, blanc, gris, diffus

Vous trouverez d'autres informations détaillées dans le programme de livraison PLEXIGLAS®.

Grand écartement des alvéoles

La structure très stable et robuste de cette plaque alvéolaire en PLEXIGLAS® permet un grand écartement des alvéoles, 64 mm. Ce grand écartement des alvéoles offre un aspect et une transparence comparables à ceux du verre.

Anti-Adhesion-Application (AAA)

L'Anti-Adhesion-Application, basé sur la nanotechnologie moderne, est un perfectionnement du revêtement NO DROP² testé et éprouvé, et qui connaît le succès depuis de nombreuses années. Ce revêtement est appliqué directement pendant la production des plaques alvéolaires, dans le cadre d'un processus supplémentaire. En raison du revêtement, le rayonnement UV naturel du soleil fait que les encrassements dus par exemple à la poussière, au pollen, à la mousse ou aux algues n'adhèrent plus à la plaque ou se dissolvent aussitôt et entièrement. En liaison avec l'effet bien connu NO DROP, la prochaine pluie peut évacuer presque entièrement les résidus des souillures décomposées.

Activation de l'Anti-Adhesion-Application

Le nouveau revêtement NO DROP AAA est recouvert d'un film de protection. Ce film est éliminé par l'eau de condensation ou de pluie. La couche NO DROP AAA est ensuite activée. On peut également l'activer manuellement, en l'éliminant avec de l'eau et une éponge ou en l'arrosant.

Efficacité et consignes d'entretien

Le revêtement NO DROP AAA agit sous l'effet du rayonnement UV naturel du soleil. Afin que le plus de lumière UV possible atteigne sans obstacles la surface des plaques et pour obtenir ainsi la plus grande efficacité possible, nous conseillons de nettoyer la couverture en PLEXIGLAS® une fois par an, conformément à nos consignes d'entretien. Dans des conditions climatiques particulièrement défavorables, il est possible qu'une prolifération d'algues se produise malgré l'Anti-Adhesion-Application, mais elle serait alors sensiblement réduite.

² Brevet européen 149 182





Comportement structural

Écartements des appuis

En raison de leur grande rigidité, ces plaques permettent d'obtenir de grandes portées. Ceci permet de diminuer la projection d'ombre à l'intérieur des pièces et d'abaisser les coûts de construction. Soutenue à plat sur ses 4 côtés et intégrée au système avec des profilés de pose adaptés, la double plaque alvéolaire PLEXIGLAS® Resist AAA SDP 16/980(1200)-64 nécessite les écartements des appuis indiqués sur le tableau. Le comportement structural se détermine sur le modèle de l'ETAG 010 (Guide d'Agrément Technique Européen pour systèmes de toiture translucides autoporteurs). Celui-ci prend en compte une profondeur d'insertion des plaques alvéolaires dans le profilé de pose de 20 mm, ainsi qu'un facteur de sécurité de 1,6. Pour des profondeurs d'insertion plus faibles, les écartements des appuis doivent être réduits en conséquence. Pour des largeurs avec une sangle dépassant de plus de 15 mm de la traverse, il faut mettre en place un profilé d'appui adapté, p. ex. **KAMMERPROFIL 16**.

Écartement des appuis [m]

Charge [N/m²]	980 mm	1200 mm
680	Sans panne transversale	5,6
750	6	5,1
850	5,4	4,7
1000	4,4	4,0
1250	3,1	2,9
1500	2,7	2,5
1750	3,6	3,4
2000	2,3	2,1
2250	2,0	1,8
2500	1,7	1,5
2750	1,4	1,2
3000	1,2	1,0





PLEXIGLAS®

Plaque double paroi alvéolaire

Caractéristiques techniques (valeurs indicatives)

Longueurs de livraison	2000 – 7000 mm
Taux de transmission de lumière τ_{D65}	
Incolore ORS30 NO DROP AAA	env. 86 %
Diffus ORS09 D NO DROP AAA	env. 85 %
Blanc WRS30 NO DROP AAA	env. 74 %
Gris 7RS30 NO DROP AAA	env. 45 %
Transmission totale d'énergie (valeur g)	
Incolore ORS30 NO DROP AAA	env. 82 %
Diffus ORS09 D NO DROP AAA	env. 81 %
Blanc WRS30 NO DROP AAA	env. 73 %
Gris 7RS30 NO DROP AAA	env. 60 %
Coefficient de transmission thermique k (rapport de contrôle 13-901399/P2/Fi, FMPA de Stuttgart)	2,5 W/m²K
Coefficient de dilatation linéaire α	0,09 mm/m²K
Dilatation possible par la chaleur et l'humidité	env. 6 mm/m
Max. Gebrauchstemperatur ohne Belastung	70 °C

Caractéristiques techniques (valeurs indicatives)

Isolation phonique évaluée	24 dB
Poids par unité de surface	env. 4,5 kg/m²
Rayon de pliage à froid minimum admissible	2400 mm (150 x épaisseur de la plaque)

Comportement au feu

- En termes de comportement au feu, le PLEXIGLAS® est classé dans la classe européenne E selon la norme DIN EN 13501.
- Le PLEXIGLAS® brûle pratiquement sans dégager de fumée, selon la norme DIN 4102, et il est facile à éteindre.
- Les gaz de fumée du PLEXIGLAS® ne présentent pas de toxicité aiguë, selon la norme DIN 53436, et ils ne sont pas corrosifs, selon la norme DIN VDE 0482-267.
- En cas d'incendie, les surfaces lumineuses en PLEXIGLAS® du toit peuvent fondre et exercer une action d'évacuation de la fumée et de la chaleur.

Garantie

Vous trouverez les conditions de garantie pour ce produit, et d'autres, à l'adresse www.plexiglas.de.

POLYVANTIS GmbH

Riedbahnstraße 70
64331 Weiterstadt
Allemagne

www.plexiglas.de

www.polyvantis.com

® = marque déposée

Les semi-produits en polyméthacrylate de méthyle (PMMA) de POLYVANTIS sont distribués sur les continents européen, asiatique, africain et australien, sous la marque enregistrée PLEXIGLAS® et, sur le continent américain, sous la marque enregistrée ACRYLITE®, qui sont des marques déposées de la Société Röhm GmbH, Darmstadt ou de ses entreprises affiliées.

Certifié selon DIN EN ISO 9001 (qualité) et DIN EN ISO 14001 (environnement)

Ces informations ainsi que toute recommandation y afférent reflètent l'état des développements, connaissances et expérience actuels dans le domaine visé. Toutefois, cela n'entraîne en aucun cas une quelconque reconnaissance de responsabilité de notre part et ce, y compris concernant tous droits de tiers en matière de propriété intellectuelle. Nous nous réservons le droit d'apporter tout changement utile justifié par le progrès technologique ou un perfectionnement interne à l'entreprise. Le client n'est pas dispensé de procéder à tous

les contrôles et tests utiles au produit. Il devra en particulier s'assurer de la conformité du produit livré et des caractéristiques et qualités intrinsèques de ce dernier. Tout test et/ou contrôle devra être effectué par un professionnel averti ayant compétence en la matière et ce sous l'entière responsabilité du client. Toute référence à une dénomination ou à une marque commerciale utilisée par une autre société n'est qu'une indication et ne sous-entend en aucun cas que des produits similaires ne peuvent également être utilisés.